

ESSAI DE RECONSTITUTION DE LA DÉCOUPE DES ANIMAUX DU SITE NÉOLITHIQUE DE BOURY-EN-VEXIN (OISE)

Patrice MENIEL*

Les habitats néolithiques du Nord de la France livrent des restes animaux sur lesquels on observe parfois des traces de découpe. L'étude de la localisation et des caractéristiques de ces dernières permet d'esquisser les pratiques dont elles résultent. L'accumulation de ce type de résultats partiels peut déboucher ensuite sur une tentative de reconstitution d'un processus de boucherie. En réalité cette approche se heurte à plusieurs obstacles. En effet, les échantillons d'ossements provenant des sites d'habitats humains sont pour le moins résiduels : il a déjà beaucoup été écrit sur ce sujet ainsi que sur la conservation différentielle. Ces phénomènes font que les parties d'un squelette ne se présentent pas avec les mêmes proportions chez l'animal que dans l'échantillon étudié : le tarse se conserve mieux (il est aussi plus aisément reconnaissable) que les éléments du thorax, la désarticulation du talon sera bien souvent beaucoup mieux décrite que la préparation des côtes ou des côtelettes.

Un essai de reconstitution de la découpe d'un animal présente donc des difficultés d'autant plus importantes que l'échantillon est résiduel et composé d'os isolés, fragmentés, mâchonnés, sélectionnés..., c'est-à-dire ce qui caractérise essentiellement le dépotoir d'habitat du Néolithique ou des Âges des Métaux dans le Nord de la France.

Plusieurs sites chasséens (Néolithique moyen) fouillés récemment en Picardie ont livré des ensembles d'ossements très similaires qui permettraient de définir un « faciès dépotoir » : Jonquières (POULAIN, 1984), Catenoy et Boury-en-Vexin (MENIEL, 1984 a et b). La fouille de ce dernier site a livré, en plus de niveaux dépotoirs, des dépôts bien différents des précédents. En effet, contrairement à ce que l'on rencontre habituellement, ils sont composés d'os entier issus d'ensembles en connexion, parfois même de squelettes complets. Ce dépôt a bénéficié de conditions chimiques très favorables à la conservation des ossements (milieu basique). Par contre, les crânes ainsi que les parties saillantes des os ont souffert de la présence de dalles calcaires.

D'autre part certains secteurs de ce dépôt ont été altérés lors du creusement de fosses dans les niveaux plus récents qui les recouvraient. Cependant ces réserves n'enlèvent rien au caractère exceptionnel de cet échantillon qui n'a pas non plus été atteint par les charognards : aucun os n'a été rongé alors que cela est une observation courante sur les déchets d'habitats.

Quarante mètres du fossé contenant ce dépôt ont été explorés, et les restes d'une centaine d'animaux, tous domestiques, ont été dégagés. Il s'agit principalement de moutons, puis de bœufs ; les autres espèces sont nettement moins abondantes : porcs, chèvres et chiens.

L'état de ces restes offre évidemment de nombreuses possibilités d'étude (âge, sexe, morphologie, taille...) parmi lesquelles celle de la découpe, phase importante de la préparation des animaux avant leur enfouissement. La préservation des relations articulaires, l'état de conservation et la faible ampleur des perturbations sont autant de facteurs favorables, rarement rencontrés sur un site protohistorique.

Le relevé des traces présentes sur les os met en évidence la présence de deux types d'indices, à savoir :

- des incisions très fines dues au passage d'un tranchant effilé : ces traces témoignent d'une découpe au silex,
- des traces plus larges et moins profondes, parfois colorées en brun (les os sont jaune clair), dont l'origine n'est pas connue.

En plus de différences morphologiques, ces traces se distinguent aussi par la distribution. Les premières se rencontrent essentiellement au niveau des articulations effectivement démisés, bien qu'on puisse aussi en observer sur d'autres parties, alors que les secondes sont obser-

* E.R. 314 et RCP 717 du C.N.R.S., C.R.A.V.O., 21, rue des Cordeliers, 60200 Compiègne.

vées sur les parties charnues du squelette. Cette répartition m'a d'abord fait penser que la désarticulation a été réalisée avec un tranchant effilé, alors que le prélèvement de la chair était effectué avec un outil à pointe mousse. Mais cette interprétation était mise en défaut par la localisation particulière de certaines traces du deuxième type, comme sur la face médiale de scapulas trouvées en place sur leur thorax, par exemple.

Louis Chaix (Muséum de Genève), responsable de l'étude malacologique du site de Boury, a proposé une interprétation beaucoup plus probante : ces traces seraient dues à la consommation de la chair par des mollusques carnivores, ceux là mêmes dont il a déterminé la présence dans ces dépôts. Depuis, des examens avec divers moyens optiques (binoculaires, microscope électronique à balayage) nous en ont révélé la structure particulière : elles sont composées d'une succession de stries courbes, jointives et perpendiculaires au sens de propagation de l'animal. Ces stries sont provoquées par les radulas (dents) de ces mollusques ; leur répartition résulte des mouvements latéraux de la tête. Même si elles peuvent dessiner des figures assez régulières, ces marques ne résultent pas d'une découpe. Cependant leur présence montre que les os présentaient encore un intérêt pour des animaux carnivores, mais leur régime alimentaire n'est pas suffisamment connu pour que l'on puisse savoir ce qui subsistait de chair sur les carcasses lors de leur enfouissement.

Les traces de découpe dues au silex sont beaucoup moins fréquentes que les précédentes. Certaines, par exemple celles qui ont été induites lors de la désarticulation, peuvent être localisées grâce aux observations sur le terrain des ruptures anatomiques. Or, malgré les indications précieuses fournies par le relevé général, les observations positives de telles incisions restent rares. Les plus fréquentes sont localisées sur les tarses de moutons, lorsque les bas de pattes ont été sectionnés. Pour l'antérieur cette découpe au niveau du poignet a marqué le pisiforme, mais si cet os est le plus exposé lors de la découpe, il est aussi le plus facilement égaré à la fouille, les chances de retrouver les incisions s'en trouvent fortement réduites. Ce décalage entre les membres est encore plus marqué lorsque l'on traite de leur désarticulation. Pour le postérieur il est difficile de ne pas laisser de sillons sur les os de la hanche, alors que pour l'antérieur l'absence d'articulation osseuse entre scapula et thorax permet des désarticulations qui ne laissent pas de traces. Mais cette absence peut résulter aussi de la décomposition naturelle, c'est-à-dire un phénomène qui amène à une interprétation bien différente.

D'autres préparations, telles que l'ouverture du thorax, sont révélées de façon très claire par la répartition des restes au sol (Fig. 1 et 2), alors que le seul examen des côtes sectionnées est beaucoup moins révélateur. En effet, les cassures sur os frais y sont bien plus nombreuses que les sections nettes dues au tranchant (dans la proportion d'une section pour une vingtaine de cassures). Dans ces conditions il est évident que cette opération ne peut être révélée que par la position des restes au sol, et, si le dépôt avait été perturbé, il aurait subsisté bien peu d'indices pour la reconstituer.

Le rachis, quant à lui, est souvent sectionné au niveau des cervicales, voire des premières thoraciques. Toutefois, le crâne, auquel mandibules et hyoïde sont toujours associés, peut se trouver isolé des cervicales, mais cela reste peu fréquent. Toutes ces données montrent que le dépôt a été figé avant que n'intervienne la décomposition naturelle (cette dernière sectionne le cou entre atlas et axis, les mandibules étant alors détachées). D'une façon générale le rôle de la décomposition n'est à prendre en compte que pour expliquer les ruptures de relations articulaires dues au creusement plus tardif de fosses funéraires.

Il n'est pas possible de donner ici le catalogue de l'ensemble des pratiques observées, ni de leur distribution entre les différentes espèces. Cela fera l'objet de la publication de ce dépôt. Cependant il est relativement aisé de décrire l'état des restes des animaux les moins fréquents.

Le chien est représenté par un squelette, malheureusement perturbé et de ce fait incomplet, ainsi que par deux têtes osseuses, dont une avec l'atlas.

Le porc est représenté par cinq squelettes de sujets juvéniles, dont un découpé en quatre quartiers, mais tous, malgré quelques perturbations, semblent avoir été déposés entiers. Par contre la truie adulte n'est plus complète : les deux pattes arrières, ainsi que les extrémités de côtes et le sternum ont été prélevés, après avoir été découpés, comme le prouvent les incisions relevées sur les parties concernées.

Les autres espèces, plus abondantes, ont fait l'objet de préparations variées, qui intègrent souvent certaines des pratiques déjà évoquées (découpe des bas de pattes, désarticulation des membres, section du rachis, ouverture du thorax) ou d'autres, comme l'écorchement ou le prélèvement de chair, sans qu'il se dégage, pour l'instant, de traitement différentiel des diverses espèces.

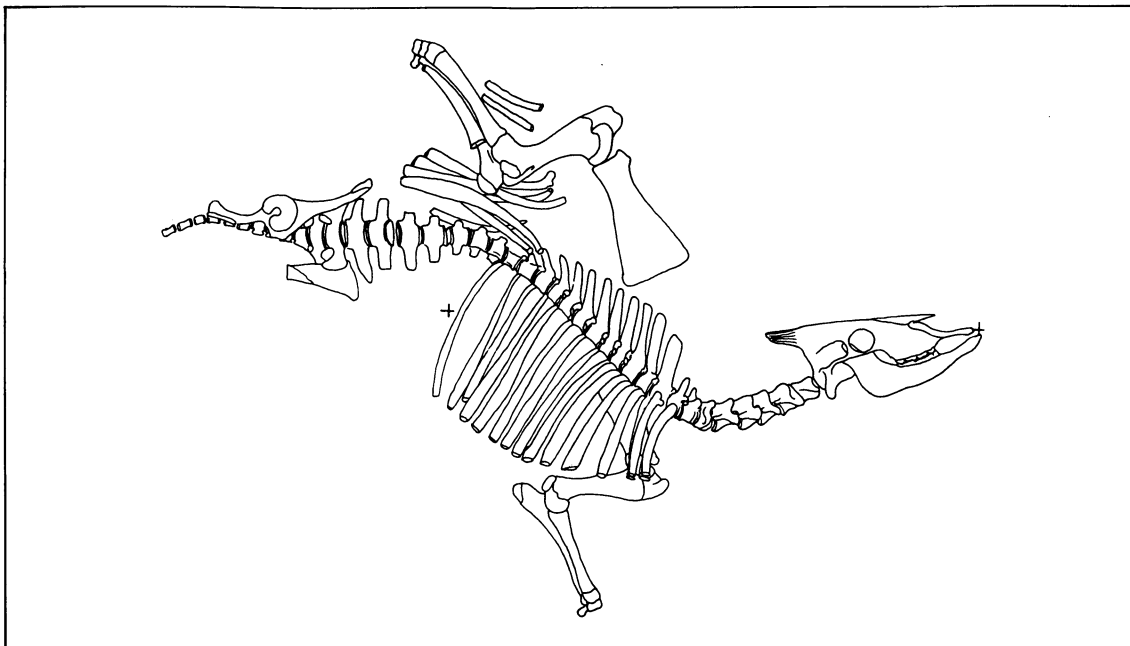


Figure 1 : Squelette de veau (St1-F22/23) auquel il manque les deux membres postérieurs, les bas de pattes antérieures. D'autre part l'antérieur droit a été désarticulé, puis la cage thoracique a été ouverte ; les côtes droites, sectionnées, ont été déposées à proximité.

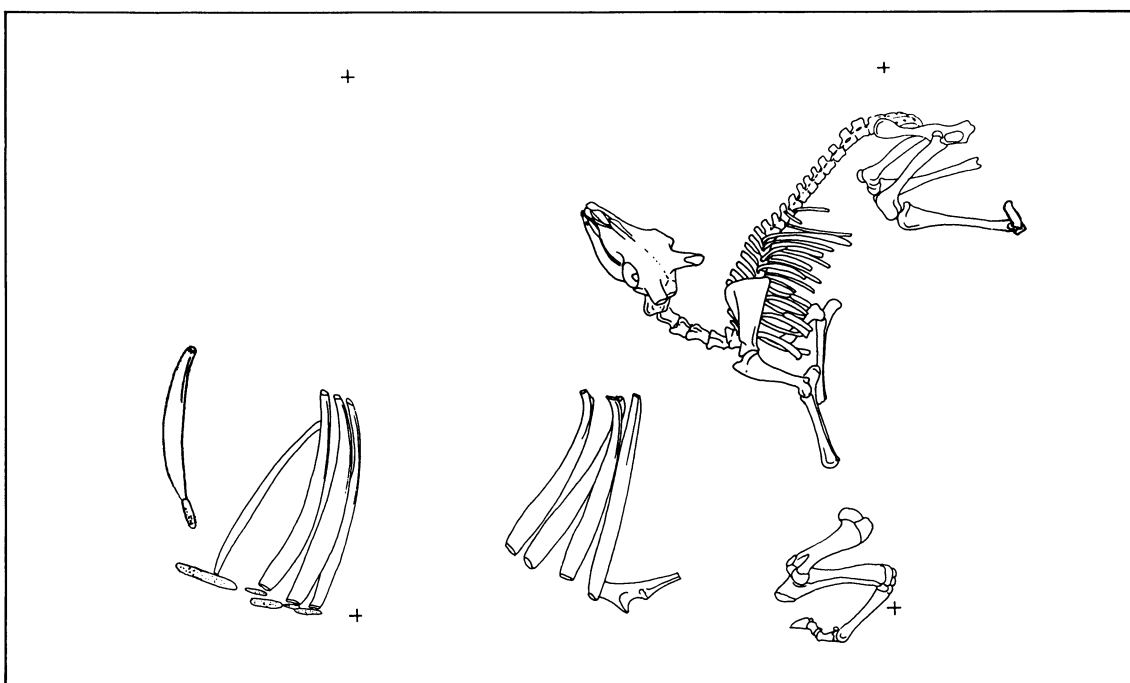


Figure 2 : (St1-E15). Sur cette vue partielle des dépôts on observe un mouton auquel il manque les bas de pattes, un membre antérieur de veau et un ensemble de côtes de bœuf témoignant de l'ouverture d'un thorax, les vertèbres ayant été retrouvées un peu plus loin.

De cette présentation sommaire il ressort que l'étude de la préparation des animaux a grandement bénéficié du fait que les carcasses ont été enfouies sans être perturbées. Cet état de fait permet d'aborder la découpe à partir de deux familles d'indices. En premier lieu, c'est ce qui a servi de guide aux observations, c'est l'inventaire des quartiers de squelettes, la découpe de l'animal résultant en une partition spatiale dans le dépôt. Le deuxième type d'indice, moins spectaculaire, mais indispensable, consiste en traces de découpe. Celles-ci permettent d'éloigner le spectre de la décomposition naturelle et de préciser un certain nombre de facteurs, comme les gestes ou les tranchants utilisés. Cependant ces traces, capitales pour l'interprétation, ne sont en fait qu'un phénomène parasite qui accompagne la découpe des parties molles et elles sont loin d'être systématiques. Les indices qui en résultent peuvent donc être discrets, ce qui pose le problème de leur détection (conditions d'éclairage, moyens d'observation, savoir-faire...), et donc de la fiabilité des résultats.

La détection de la découpe des animaux des dépôts de Boury-en-Vexin repose donc sur deux types de données, des relations spatiales et des incisions, dont l'importance respective a été illustrée à diverses reprises. En résumé, si les traces de découpe étaient totalement absentes, l'interprétation oscillerait entre découpe et décomposition, sans qu'il soit possible d'apporter de solutions définitives ; alors que si le dépôt avait été totalement perturbé avant la fouille, bien des pratiques seraient restées dans l'ombre (ouverture des thorax, par exemple). Or, ce dernier cas de figure rappelle, dans une moindre mesure, les dépotoirs d'habitats où l'étude de la découpe repose exclusivement sur l'observation de traces à la surface d'os isolés. Le statut de ces derniers lorsqu'ils sont dépourvus de telles marques est tendancieux, car ils peuvent être aussi bien le produit d'une découpe, dont ils n'auraient pas enregistré les stigmates, que d'une cuisson ou d'une décomposition naturelle suivie d'un brassage.

Ce constat n'a évidemment pas pour but de décourager l'étude de la découpe des animaux dont on retrouve les restes dans les habitats, il doit être compris comme un essai d'estimation des limites à apporter à cette approche lorsque l'on travaille sur ce type de documents, qui représentent l'essentiel des données disponibles pour les périodes protohistoriques. De plus, il justifie – cela est encore nécessaire – le relevé de milliers de restes animaux trouvés en connexion, dont on est sûr qu'ils n'ont pas été découpés.

Cependant ce dépôt, malgré la richesse des informations qu'il recèle, ne répond pas non plus à toutes les questions posées lors de l'étude des habitats. En effet, de nombreuses particularités (mode de dépôt, composition...) lui confèrent un statut exceptionnel qui empêche d'y voir le simple reflet du quotidien.

BIBLIOGRAPHIE

- BLANCHET J.-C., BOUCHAIN P. et DECORMEILLE A. (1984) : Le « Camp de César » à Catenoy (Oise) : bilan des anciennes recherches et des fouilles récentes de 1982 à 1983, *Revue Archéologique de Picardie*, 1-2 : 173-204, 25 fig.
- LOMBARDO J.-L., MARTINEZ R. et VERRET D. (1984) : Le site chasséen du Cul-Froid, à Boury-en-Vexin dans son contexte historique et les apports de la stratigraphie de son fossé, *Revue Archéologique de Picardie*, 1-2 : 269-284, 13 fig.
- MENIEL P. (1984 a) : Les dépôts d'animaux chasséens dans le fossé du camp de Boury-en-Vexin (Oise) : premières observations, *Revue Archéologique de Picardie*, 1-2 : 285-292, 8 fig.
- MENIEL P. (1984 b) : *Contribution à l'histoire de l'élevage en Picardie, du Néolithique à la fin de l'Âge du Fer*. *Revue Archéologique de Picardie*, n° spécial, 56 p., 52 fig. et 2 microfiches.
- POULAIN Th. (1984) : Le camp chasséen de Jonquières (Oise) : la faune, *Revue Archéologique de Picardie*, 1-2 : 257-264.
-

DISCUSSIONS

D. HELMER : Il existe, dans la Drôme, une fosse chasséenne avec 8 moutons empilés.

M.-C. MARINVAL-VIGNE : Avez-vous pensé à la possibilité d'épidémies qui auraient tué massivement le troupeau ?

P. MENIEL : Oui. Mais cette hypothèse est peu vraisemblable pour deux raisons : 1) les espèces présentes sont rustiques et il est douteux qu'une épidémie les ait toutes atteintes simultanément ;

2) des portions de viande ont été prélevées. On n'est donc pas en présence de cadavres enfouis.

J.-D. VIGNE : Ce que vous présentez est un phénomène aussi bien septentrional que méridional, en France. Helmer nous l'a montré. J'ajoute l'exemple du site néolithique de Cala Barbarina, en Corse (Sartène), où un squelette complet de suiné en connexion a été découvert dans un petit abri sous roche. L'analyse détaillée de la position des membres antérieurs montre une position forcée de l'articulation du coude, qui révèle le prélèvement de la viande portée par ce membre (au moins). Mais il n'y a pas trace de l'outil qui a servi au prélèvement. Existe-t-il des choses semblables à Boury, en particulier des positions forcées des squelettes en connexion qui pourraient être attribuées à un prélèvement partiel ou total de la viande avant dépôt ?

P. MENIEL : Effectivement, certains squelettes présentent des positions forcées. D'autre part des traces de coupes attestent des prélèvements de chair.

J.-L. FLANDRIN : Les morceaux prélevés sont-ils toujours les mêmes pour une même espèce ? (Pour savoir si l'on peut faire l'hypothèse d'un troupeau massacré par des ennemis qui auraient seulement prélevé quelques morceaux réputés les plus délicats).

P. MENIEL : Non. Différentes possibilités morceaux/espèces ont déjà été observées, mais l'étude n'est pas encore terminée.

J.-L. CADOUX : Y a-t-il des éléments de chronologie relative donnés par la fouille ? Le dépôt a-t-il été fait en une fois ou en plusieurs phases ?

P. MENIEL : C'est encore une question en suspens. L'étude stratigraphique n'a pas apporté de réponse. Celle des remontages irait plutôt dans le sens d'un nombre limité de dépôts, voire d'un dépôt unique, mais cela reste hypothétique.

H. DUDAY : Les escargots dont la radula a laissé de telles traces sur les os ont-ils une écologie souterraine ou faut-il admettre que ces os sont restés assez longtemps à l'air libre, ce qui est en contradiction apparente avec l'excellente préservation des connexions ?

L. CHAIX : Les mollusques probablement responsables des curieuses traces observées sur les os sont des espèces de gastéropodes affectionnant les zones abritées et humides. On peut très bien penser qu'ils ont pu agir à l'intérieur d'un remplissage très aéré, constitué essentiellement d'ossements et de dalles de pierre. Il s'agit de mollusques de la famille des Zonitidés (genre *Oxychilus*).

J.-L. DURAND : Ne pourrait-on pas penser à un dépôt de fondation ?

P. MENIEL : C'est une des hypothèses.

M. PEREIRA : Cela ne peut-il pas être interprété comme le massacre de ces animaux pour la seule utilisation de la peau ?

P. MENIEL : Quelques traces de découpe attestent effectivement le prélèvement de la peau. Cependant d'autres montrent que des désarticulations, ainsi que des prélèvements de chair ont aussi été opérés. L'utilisation de la peau ne paraît donc pas exclusive.

J. DESSE : Qu'en est-il des animaux fouisseurs ?

J. MENIEL : Leur présence est attestée (terriers, aménagement de cavités crâniennes) mais non datée. Lors d'une campagne, un nid de souris vivantes a même été rencontré...

F. POPLIN : Ne peut-on penser à une loi religieuse ?

P. MENIEL : Si l'on retient l'hypothèse d'un sacrifice, printanier de surcroît, on pourrait évoquer une pratique en relation avec un culte de la fécondité, mais ici encore il est difficile de dépasser le stade des hypothèses.